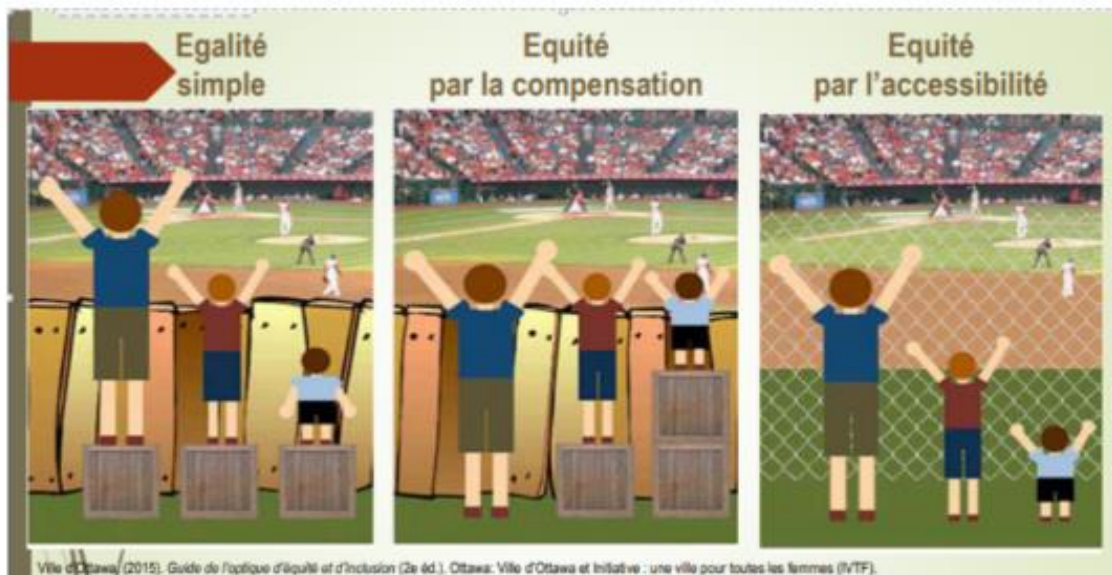


Projet éducatif

École St-Gabriel

2023-2028

Adopté au conseil d'établissement le 4 juin 2024



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Mission, vision et valeurs de l'école
8. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Transmission et diffusion du projet éducatif
10. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
11. Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)³ ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans

ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

Les groupes suivants ont collaboré à l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74) :

- Élèves du préscolaire 5 ans à la 6e année du primaire;
- Membres du conseil d'établissement;
- Personnel enseignant;
- Conseillers pédagogiques
- Autres membres du personnel (soutien et professionnel);
- L'ensemble des parents de l'école et la communauté.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Année scolaire 22-23	
9 janvier 2023	Consultation par Forms auprès de l'équipe-école élargie des valeurs et des manifestations
21 mars 2023	Rencontre avec notre CP pour planification du projet éducatif
24 mars 2023	Consultation auprès de l'équipe-école concernant les valeurs, les manifestations et les objectifs (analyse des données de 21-22)
28 mars 2023	2e rencontre avec notre CP pour planifier la consultation des élèves et de la communauté
5 avril 2023	Consultation auprès du CÉ pour le sondage à la communauté

25 avril 2023	Présentation de l'échéancier du projet éducatif à l'AG + Présentation de l'activité pour la consultation des élèves
9 mai 2023	3e rencontre avec notre CP pour rédiger une première ébauche des objectifs à partir de la consultation faite auprès de l'équipe-école
19 mai 2023	Consultation des objectifs/cibles auprès de l'équipe-école + présentation des données des sondages élèves + communauté dégager une mission et une vision
Mai 2023	Consultation de l'équipe-école élargie sur l'ensemble des objectifs + sondage à la communauté
Année scolaire 23-24	
Septembre 2023	Formation du conseil d'établissement pour l'année scolaire 23-24
9 janvier 2024	Discussion en assemblée générale
6 février 2024	Discussion en assemblée générale
19 mars 2024	Discussion en assemblée générale
10 avril 2024	Dépôt du prochain au conseil d'établissement
23 avril 2024	Discussion en assemblée générale
21 mai	Discussion en assemblée générale
4 juin	Adoption du projet éducatif au conseil d'établissement

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire. (LIP, article 7)

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Dans cette section, l'établissement fait l'analyse de l'environnement externe et interne. Le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux. (LIP, 97.1)

L'école Saint-Gabriel se situe dans la ville de Windsor. Elle dessert aussi une partie de la municipalité de Val-Joli. On compte environ 160 élèves au préscolaire (4 et 5 ans) et au primaire (1^e à 6^e année).

On retrouve un service de préscolaire 4 ans ainsi que le programme Passe-Partout ainsi qu'un service de garde. Environ 60 jeunes sont inscrits à ce dernier.

Notre école est située dans un milieu socio-économique se situant au rang décile 6 depuis quelques années.

Une richesse de l'école est l'implication des parents dans l'O.P.P. et de la communication entre eux et l'équipe école. On note que les parents répondent présents pour la remise du 1^{er} bulletin ainsi que pour une 2^e rencontre avec l'enseignant.e. si c'est requis. Une collaboration est notée par le personnel qui est reçu positivement lorsqu'il appelle les parents. Ces derniers font aussi état d'un sentiment d'appartenance élevé envers l'école; plusieurs l'ayant fréquentée alors qu'ils étaient enfants.

L'équipe école est à instaurer un nouveau code de vie promouvant un soutien au comportement positif.

Lors de l'analyse des résultats, on note que le taux d'élèves sans risques est en augmentation et ce, pour les deux compétences en mathématiques. Une légère augmentation des élèves à risque d'échec apparaît en lecture et en écriture. Bien qu'il n'y ait rien d'alarmant (un seul élève équivalent à environ 5 %), l'équipe école va continuer de mettre en place des moyens probants pour la réussite des élèves. Les parents ont d'ailleurs mentionné que le soutien envers les enfants EHDA est perceptible.

Écrire de la 1ère à la 6e année				
Niveau	2020	2023	Écart	Commentaires
Critique :	3,60%	7,80%	2,97%	Augmentation
À risque :	18,70%	18,80%	0,10%	Stable
Sans risque :	77,70%	73,40%	-4,30%	Diminution
Lire de la 1ère à la 6e année				
Niveau	2020	2023	Écart	Commentaires
Critique :	7,20%	10,20%	3%	Augmentation
À risque :	17,30%	17,20%	-0,10%	Stable
Sans risque :	75,50%	72,70%	-2,80%	Diminution
Résoudre une situation problème de la 1ère à la 6e année				
Niveau	2020	2023	Écart	Commentaires
Critique :	11,50%	8,60%	-2,90%	Diminution
À risque :	17,30%	14,80%	-2,50%	Diminution
Sans risque :	71,20%	76,60%	5,40%	Augmentation
Utiliser un raisonnement mathématique de la 1ère à la 6e année				
Niveau	2020	2023	Écart	Commentaires
Critique :	7,20%	7,80%	0,60%	Stable
À risque :	15,10%	7,00%	-8,10%	Diminution
Sans risque :	77,70%	85,20%	7,50%	Augmentation

Résultats principaux des questionnaires en lien avec le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence

Les résultats effectués auprès de nos élèves révèlent un climat général de sécurité de 84 % chez nos élèves de 1^e à 3^e et 89% chez nos élèves de 4^e à 6^e; pour une moyenne de 86,5%.

Le sentiment de bien-être chez nos plus jeunes est de 89% et à 82 % chez nos plus vieux.

Le climat relationnel (leur relation avec les adultes) chez nos plus vieux est de 79%. Et leur sentiment de bien-être est de 82 %. Il perçoit un sentiment de justice 79% du temps. Et le climat d'engagement est à 70%. C'est dans ces questions que les jeunes se prononcent sur les activités parascolaires. Cela n'est pas évalué chez les plus jeunes.

Fait à noter, la très grande majorité, 80%, mentionne n'avoir jamais reçu de coup ou un ou deux depuis le début de l'année. Il en est de même pour les insultes. Il sera à valider si certains élèves sont la cible de certains autres.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif de l'école St-Gabriel est en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite à travers notre vision et nos valeurs en soutenant des enjeux communs. (LIP, articles 37 et 97.1)

7. Vision et valeurs de l'école

Vision

Pour répondre aux besoins diversifiés de nos élèves et assurer leur réussite, nous visons le plein potentiel et le bien-être de tous. Nous nous engageons à stimuler le goût d'apprendre pour chacun d'entre eux.

Valeurs

1. Bienveillance : Considérer le bien-être comme une priorité.

Manifestations de la bienveillance selon les membres du personnel, les élèves et les familles de notre communauté :

- Empathie
 - Respect
 - Écoute
2. Responsabilisation : Répondre aux besoins diversifiés afin d'assurer la réussite de tous. Viser le plein potentiel de chacun de nos élèves. Prendre la responsabilité de stimuler le goût d'apprendre.

Manifestations de la responsabilisation selon les membres du personnel, les élèves et les familles de notre communauté :

- Autonomie
- Choix pertinents
- Responsabilisation

3-Engagement : Modéliser les comportements attendus et accompagner l'élève afin qu'il fasse des choix pertinents.

Manifestations de l'engagement selon les membres du personnel, les élèves et les familles de notre communauté :

- Persévérance
- Implication
- Croire en chacun

8. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

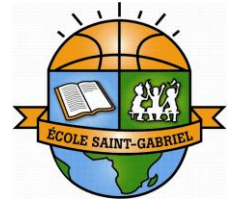
- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Enjeu	Orientation	Objectif	Cible
Un environnement favorisant l'apprentissage, la motivation et le bien-être	Offrir des projets diversifiés et motivants pour l'ensemble des élèves.	Accroître la maîtrise de la compétence de lire et écrire.	80 % des élèves à l'école sont considérés sans risque en français.
Un environnement favorisant l'apprentissage, la motivation et le bien-être	Poser des actions favorisant l'adoption de comportements positifs dans un climat empreint de bienveillance	Maintenir le sentiment de sécurité chez les élèves et développer des comportements positifs.	80% et plus des élèves se sentent en sécurité.

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.



ÉCOLE SAINT-GABRIEL PROJET ÉDUCATIF 23-27



Vision de l'école :

Pour répondre aux besoins diversifiés de nos élèves et assurer leur réussite, nous visons le plein potentiel et le bien-être de tous. Nous nous engageons à stimuler le goût d'apprendre pour chacun d'entre eux.



Trois valeurs à développer par les élèves de l'école:

L'ENGAGEMENT Modéliser les comportements attendus et accompagner l'élève afin qu'il fasse des choix pertinents.

La **RESPONSABILISATION** Répondre aux besoins diversifiés afin d'assurer la réussite de tous. Viser le plein potentiel de chacun de nos élèves. Prendre la responsabilité de stimuler le goût d'apprendre.

La **BIENVEILLANCE** Considérer le bien-être comme une priorité.

Deux orientations:

1. **Offrir des projets diversifiés et motivants pour l'ensemble des élèves**

Objectif : Accroître la maîtrise de la compétence de lire et écrire.

2. Poser des actions favorisant l'adoption de comportements positifs dans un climat empreint de bienveillance

Objectif : Maintenir le sentiment de sécurité chez les élèves et développer des comportements positifs.

*Adopté à la séance du conseil d'établissement du
04 juin 2024*

